



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

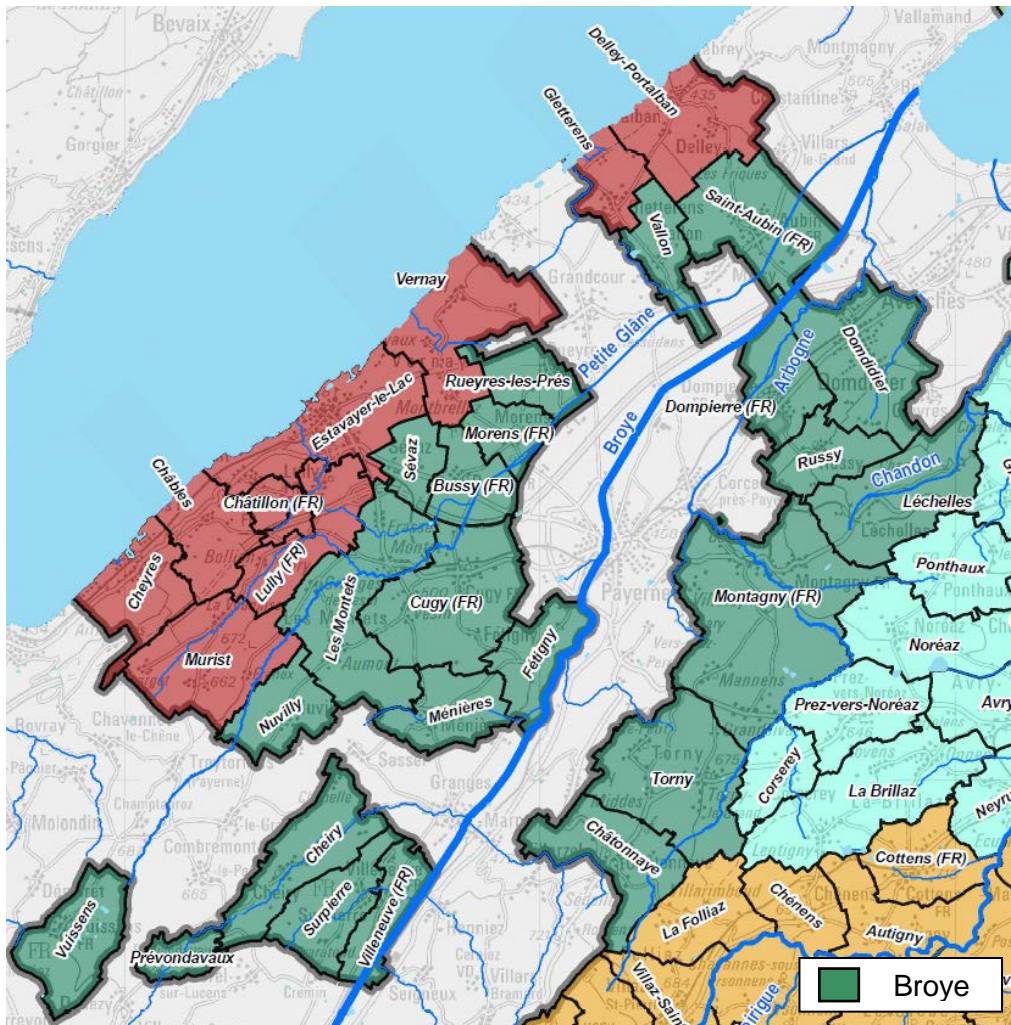
Service de l'environnement SE n
Amt für Umwelt AfU

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Section lacs et cours d'eau
Sektion Gewässer

Mise en œuvre de la LCEaux

Proposition de bassins versants Bassin versant BROYE



Nombre de communes	23
Nombre d'habitants	16'950
Surface du BV	142 km ²
Langue	français

Introduction

Conformément à la loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la gestion des eaux devra se faire à l'avenir par bassin versant (BV). Par gestion des eaux, on entend toutes les mesures liées à la protection des eaux superficielles et souterraines, à l'utilisation des eaux ainsi qu'à l'aménagement des cours d'eau et des lacs. La gestion des eaux potables n'est actuellement pas intégrée à la présente démarche.

A l'intérieur des bassins versants, les communes seront appelées à collaborer, afin de gérer leurs eaux. Elles devront ensemble établir un plan directeur de bassin versant. Ce dernier, basé sur l'analyse de la situation initiale, fixera les objectifs et les principes généraux de la gestion des eaux pour une période de dix ans. Il permettra de coordonner les mesures à prendre entre les communes ou autres organisations administratives locales.

A l'intérieur des bassins versants, les communes devront se regrouper et s'organiser pour au minimum élaborer et financer le plan directeur de bassin versant. Toutefois la collaboration pourrait être plus étendue si les communes le désirent.



Description du découpage

Les critères prédominants pour la délimitation de ce bassin versant sont l'intégrité des communes et leur raccordement à une station d'épuration centrale (STEP). En effet, les limites administratives des communes riveraines de la Broye et de ses principaux affluents ont été favorisées par rapport aux limites hydrographiques. Ainsi certaines communes traversées par des affluents de la Broye mais raccordées à des STEP d'un autre BV n'ont pas été intégrées à celui de la Broye (Murist, Lully et Châtillon sont attribuées au BV LAC DE NEUCHATEL, Villaz-St-Pierre et la Folliaz au BV GLANE-NEIRIGUE).




Du point de vue de l'épuration des eaux, ce BV regroupe toutes les communes qui, selon l'idée de régionalisation de l'épuration, seraient à terme raccordées aux STEP d'Avenches, de Lucens/Granges-Marnand et de Payerne (VD).

Tableau de synthèse



Bassins versants hydrographiques	communes du BV																							
	Tomy	Châtonnaye	Ménières	Surpiere	Villeneuve (FR)	Cheiry	Vuissens	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Bussy (FR)	Morens (FR)	Rueyres-les-Prés	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Féigny	Saint-Aubin (FR)	Domdidier	Dompierre (FR)	Russy	Léchelles	Prévondavaux	
Broye																								
Petite Glâne																								
Arbogne																								
Lac de Neuchâtel																								
Chandon																								

 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux du BV Broye
 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux d'autres BV de gestion des eaux

Stations d'épuration (STEP)	communes du BV																							
	Tomy	Châtonnaye	Ménières	Surpiere	Villeneuve (FR)	Cheiry	Vuissens	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Bussy (FR)	Morens (FR)	Rueyres-les-Prés	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Féigny	Saint-Aubin (FR)	Domdidier	Dompierre (FR)	Russy	Léchelles	Prévondavaux	
Avenches *																								
Bussy																								
Châtonnaye																								
Corserey																								
Domdidier																								
Grandcour																								
Lucens/Granges-Marnand *																								
Henniez																								
Montagny																								
Payeme *																								
Tomy																								
Trey																								
pas raccordée																								

 communes raccordées à des STEP se situant dans le BV Broye (état 2012)
 communes raccordées à des STEP se situant dans un autre BV de gestion des eaux (état 2012)
 idée de raccordement futur
 * STEP actives si toutes les idées de raccordements étaient mises en oeuvre

Entreprises d'endiguement	communes du BV																							
	Tomy	Châtonnaye	Ménières	Surpiere	Villeneuve (FR)	Cheiry	Vuissens	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Bussy (FR)	Morens (FR)	Rueyres-les-Prés	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Féigny	Saint-Aubin (FR)	Domdidier	Dompierre (FR)	Russy	Léchelles	Prévondavaux	
Hôpital																								
Broye section I																								
Broye section II																								
Grandvau																								

 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans le BV Broye
 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans d'autres BV

Discussion

Les coordinations qui pourraient être envisagées sont les suivantes:

- > Un projet de revitalisation est en cours sur la Petite Glâne. Des affluents de ce cours d'eau traversent les communes de Murist, Lully et Châtillon. Certaines parties de ce projet pourraient toucher aussi les affluents, impliquant une coordination avec les communes concernées et le BV LAC DE NEUCHÂTEL.
- > Les BV hydrographiques de la Broye, de la Petite Glâne et de l'Arbogne se situent sur le BV BROYE ainsi que sur le canton de Vaud (VD). Un projet de revitalisation de la Broye est en cours et requiert une coordination avec les communes vaudoises concernées.
- > Les communes de ce BV sont raccordées à plusieurs STEP intercantionales: Bussy et Domdidier (FR); Grandcour, Granges-Marnand, Henniez et Payerne (VD). Une collaboration étroite entre les communes raccordées à la même STEP est nécessaire.

Renseignements

—
Service de l'environnement SEn
Section protection des eaux

Rte de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02

Service des ponts et chaussées SPC
Section lacs et cours d'eau

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +26 305 37 37, F +26 305 37 38

Août 2013